



AU FIL DES JOURS

06 SEPTEMBRE 2017 N° 126

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),

A l'issue d'un été ensoleillé, les hirondelles se préparent pour leur grand voyage... tandis qu'à l'UFR-rg et à la FNAR, nous reprenons nos activités !



©chezmamielucette.eklablog

ACTUALITES

Présence dans les médias

Christian BOURREAU et Sylvain DENIS ont été interviewés le 22 août à Sud Radio. Entre 10 et 11h, au sujet de la hausse de la CSG, Christian BOURREAU a rappelé et commenté les positions arrêtées par la CFR et contenues dans le courrier adressé le 15 juin au Président de la République ; pour écouter l'émission, rendez-vous sur le site de l'UFR : www.retraites-ufr.fr et de suivre les instructions.

Quant à Sylvain DENIS interrogé 2 heures plus tard à propos de l'augmentation de la retraite de base au 1^{er} octobre qui serait de l'ordre de 0,9%, il a fait remarquer qu'elle ne compense ni la stagnation des pensions depuis 2013, ni la hausse de la CSG à venir et qu'elle ne concerne pas les retraites complémentaires !

Statistiques

L'INSEE vient de publier dans INSEE Première n°1663 une étude sur les ménages en 2013. Elle montre que ce sont les seniors qui résident le plus souvent seuls : c'est le cas de 38% des plus de 75 ans, 21% d'hommes et 48% de femmes. « Vivant seuls » ne veut pas dire forcément isolés, mais c'est un sujet qui mérite l'attention.

CNSA

Que se passe-t-il à la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)?

La Présidente Paulette Guinchard termine son mandat le 4 septembre et la Directrice générale Geneviève Gueydan n'a pas vu le sien renouvelé après le 28 juillet.

Les associations membres du Conseil ont fait connaître leurs inquiétudes au Premier Ministre et à la Ministre des solidarités et de la santé concernant le budget de la Caisse et la mauvaise habitude prise de piocher dans les fonds propres constitués grâce à la non-utilisation de la CASA (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Nous avons passé l'été sans information.

Mais nous venons d'avoir une réponse du cabinet du Premier Ministre : les deux vice-présidents de la CNSA (personnes âgées et personnes handicapées) accompagnés de l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux) rencontreront le 8 septembre deux conseillers d'Edouard Philippe. Peut-être aurons-nous du nouveau !

Nos interrogations porteront sur les points suivants :

- Vigilance sur l'évolution de l'Objectif national de dépense médico-social ;
- Financement des dépenses de fonctionnement sur les fonds propres de la CNSA ;
- Sanctuarisation des fonds propres de la CNSA et élaboration d'une stratégie d'utilisation ;
- Crédit d'Impôt sur la Taxe des Salaires ;
- Contrats Aidés : importance pour le secteur médico-social ;
- Aide sociale, notamment en EHPAD

COMMISSIONS CFR RETRAITE



©amundi-ee.com

Il était permis d'imaginer qu'un coin du voile sur la « réforme des retraites » - désignation gouvernementale de cette nouvelle réforme - serait levé pendant l'été. Cela n'a pas été le cas. Il est maintenant clair que celle-ci ne sera pas abordée avant 2018, milieu ou fin d'année, si bien que la convergence secteur public/secteur privé qui devait en être le pilier central demeure toujours aussi floue que ce que le candidat E. Macron en avait dit avant l'élection présidentielle. On peut comprendre que la « réforme du code du travail », l'autre pilier majeur des réformes projetées pour le quinquennat, prenne le pas sur la question des retraites en termes de calendrier. Sans vouloir comparer les difficultés respectives de l'une et de l'autre, il est certain que faire admettre à une partie des Français (de l'ordre

de 20% d'après les instituts de conjoncture) qu'un euro de cotisation donnera droit au même montant de pension - indépendamment de la profession dans laquelle la personne a exercé son activité - requerra des trésors de pédagogie et beaucoup de patience. Rudes tâches par conséquent pour Madame Selma Mahfouz* dont nous avons pu apprécier le talent lorsqu'elle assistait le président du COR. Gageons que, pilotant la réforme, elle saura démontrer à toutes les parties prenantes qu'il ne peut y avoir ni équité ni pérennité sans régime universel.

L'été nous a tout de même apporté, le 4 août, une réponse de l'Élysée à la lettre adressée par Pierre Erbs le 15 juin au Président de la République. AFJ en avait relaté début juillet les raisons et le contenu. Par délégation du Président lettre et signature sont en fait de Monsieur François-Xavier Lauch, son Chef de Cabinet. Le texte affirme à nouveau que la hausse de la CSG épargnera les retraités les plus modestes et que « *la baisse de la taxe d'habitation, débouchant en 2020 sur un dégrèvement complet pour 80 % des foyers, compensera largement, pour une majorité de retraités, le surcoût découlant de la hausse de CSG* ». Rien en revanche sur la suggestion CFR de supprimer la cotisation d'assurance maladie de 1% prélevée sur les pensions complémentaires du secteur privé, cotisation inexistante chez les fonctionnaires. Rien non plus sur la possibilité de déduction fiscale de tout ou partie de la cotisation complémentaire Santé des retraités, comme pour les salariés du secteur privé.

Monsieur F-X Lauch indique cependant qu'à la demande du président il transmettra la lettre CFR à Monsieur Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics « *afin qu'il soit procédé à un examen attentif de l'intervention CFR* ».

Un rendez-vous sera aussi très prochainement demandé à Monsieur F.X Selleret, directeur du GIE Agirc/Arrco, afin que la CFR puisse être informée avec précision de l'état d'avancement des travaux préparatoires à la création du Régime Unifié Agirc/Arrco au 1/1/2019. L'acte « fondateur » de ce régime, qui doit être signé dès le 1/1/2018, précisera entre autres choses les statuts, la réglementation et des paramètres de fonctionnement.

Il nous paraît de surcroît fondamental de savoir comment le GIE envisage l'éventualité d'un épuisement des réserves de l'ensemble des deux régimes vers 2025 - voire plus tôt - épuisement synonyme de baisse des pensions. Il ne faut en effet pas oublier que la « *légère amélioration* » du résultat 2016 (négalif de 2,2 milliards d'€) renseignée dans la revue trimestrielle Agirc/Arrco « Les Cahiers de la Retraite Complémentaire » reflète une réalité inquiétante. Ce résultat n'est en effet que la différence entre le résultat brut, négatif, de 9,7 milliards et la somme de deux transferts : 5,4 milliards de la contribution AGFF et 2,2 milliards de produits financiers dégagés par le placement de la partie utilisable des réserves, réduite année après année par le déficit. Situation assurément inquiétante, l'automne sera chargé.

*Selma Mahfouz : Directrice de la DARES, Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du Ministère du Travail, depuis février 2016. Ancienne Commissaire générale adjointe auprès de J.Pisani-Ferry à la Stratégie/Prospective, ancienne conseillère auprès de Marisol Touraine et chargée de la négociation sur les retraites

NOS FEDERATIONS

UFR

Prochains Stages de FORMATION CDCA* :

- Les inscriptions au stage du 28 septembre 2017 sont closes
- Une nouvelle session est prévue le 14 décembre 2017

L'équipe de Formation de l'UFR animée par Daniel THOMAS, vous propose une troisième session de stage CDCA. Elle aura lieu le :

Jeudi 14 décembre 2017

à Paris, au Siège UFR-rg / FNAR

83-87 avenue d'Italie 75013

de 9h00 à 16h00

Si vous venez d'être nommé au CDCA de votre département (ou en voie de l'être), que vous soyez titulaire ou suppléant, n'hésitez pas à vous inscrire.

Rappelons que ce stage est destiné exclusivement aux adhérents des associations membres de l'une des cinq Fédérations de la CFR : CNR-UFRB, CNRPL, FNAR, Génération Mouvement et UFR. Une participation aux frais de 30 € par stagiaire sera demandée à sa Fédération.

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat UFR-rg. Contact : Maguy STEFANI ou KALTOUM - Téléphone : 01 43 42 09 37 - E. mail : ufr@wanadoo.fr.

Nous demandons aux adhérents de la FNAR qui vont s'inscrire à ce stage, de bien vouloir le signaler à Madame Danielle BOIZARD - Téléphone : 05 57 83 55 69 - E. mail : d.boizard@sfr.fr

(*) CDCA : *Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie*

FNAR

Mission Santé

Bon à savoir : Une newsletter pour défendre les droits des usagers du système de santé

France Assos Santé (anciennement le CISS) qui regroupe les Associations d'usagers en santé anime un site web <http://www.66millionsdimpatients.org/> sur lequel vous trouverez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans oser le demander et le reste, sur le système de santé : coût de la santé, qualité des soins, droits des patients, la santé au quotidien..., telles sont les grandes rubriques. Vos questions personnelles (comment s'équiper en besoins de votre association y sont sans doute traités. Les évolutions du droit, les études, les débats et mobilisations en cours des usagers (aujourd'hui, le Levothyrox) y ont leur place. Vous pouvez aussi vous abonner, gratuitement bien sûr, à la newsletter <http://www.66millionsdimpatients.org/inscrivez-vous-a-notre-newsletter/>

France Assos Santé

La voix des usagers

A... COMME ASSOCIATIONS

Reprise des activités

UFR 33 : Les nouveaux députés nous reçoivent dans leurs circonscriptions.

René Ville et André Perrin avaient demandé à rencontrer le nouveau député de la 12^{ème} circonscription de Gironde. Ils ont ainsi été reçus par Madame Christelle DUBOS, députée LREM, et Xavier GIRAUD, son attaché parlementaire.

La réunion a duré un peu plus d'une heure et s'est déroulée dans un climat très agréable et convivial. On a été très à l'écoute de nos problèmes et on a très simplement répondu à nos interrogations. Nous avons présenté notre organisation comme une force de proposition susceptible de travailler en coopération sur des problèmes variés et de formuler également des suggestions. Les principales revendications de la CFR ont été rappelées en illustrant nos propos avec de récents bulletins : niveau de vie du retraité / retraite universelle / accès au soin pour tous / représentativité...

Cette présentation a semblé beaucoup intéresser et nous espérons qu'elle sera suivie de résultats positifs.

Souvenons-nous de René FEDAZ



Notre ami René FEDAZ vient de disparaître. Ancien de Saint Gobain, son activité associative était remarquable. Il a beaucoup travaillé pour la FNAR, représentant notre fédération au CODERPA de l'Oise dont il a assuré la vice-présidence de nombreuses années. Il avait souhaité continuer à participer au CDCA, mais la maladie l'a empêché de continuer cette tâche. Il nous manquera.
Sylvain DENIS

René FEDAZ m'avait prise un peu sous son aile à mon arrivée au sein de la FNAR nationale et grâce à lui je me suis sentie très vite intégrée. Il restera dans les mémoires de ceux qui l'ont connu, c'était un "CHIC TYPE", à l'affût des personnes en difficulté pour les aider. Il faut conserver sa vision des choses au sein de notre organisme. Merci, René !
Monique BOUILLOT



©faxinfo.fr

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR

- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

Prochaine parution de l'AFJ le 05 OCTOBRE 2017



©certiplants-france.fr



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

La CFR, porte une attention particulière à la densité de l'actualité relative aux mesures annoncées par le nouveau Gouvernement qui vont fortement impacter le quotidien ou le futur proche des adhérents de ses composantes. Malgré l'ouverture de la période estivale, plusieurs réunions de Bureau ont été programmées pour décider des positions à arrêter et actions à engager auprès des pouvoirs publics afin de montrer que les préoccupations de notre corps social sont fondées et doivent faire l'objet d'une écoute particulière au plus haut niveau. CFR Echos vous doit cette information ; vous en trouverez le détail dans les encarts ci-dessous.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

Dossiers à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du 26 juin 2017

Lettre au Président de la République : Comme décidé lors de la précédente réunion du Bureau du 12 juin (cf. CFR Echos n°38), le Président de la CFR a adressé le 15 juin dernier à M. Macron une lettre de demande de mesures compensatoires - en faveur des retraités - relativement au relèvement général du taux de la CSG de 1,7 %. Le Bureau note avec satisfaction la perception positive des associations et les réactions favorables des adhérents sur le site web de la CFR pour cette démarche revendicative.

Dossier du Conseil d'Orientation des Retraites : Les données récemment actualisées par le COR quant aux perspectives financières attendues en dégradation sur l'équilibre de nos régimes de retraite de base et complémentaires montrent - comme l'on pouvait s'y attendre - que la dernière réforme de 2014 n'a pas apportée de solution pérenne. Le Bureau charge la Commission « Retraite » d'analyser en détail le rapport, notamment sur les écarts de revenus. Par ailleurs, un courrier sera adressé à la Ministre des Solidarités et de la Santé pour solliciter notre participation au projet de réforme de retraite universelle dont la mise à l'étude est envisagée pour l'automne prochain (ce courrier est joint en annexe du présent numéro n°39).

Questions diverses : Un courrier de l'Association Nationale des Retraités (ANR) de La Poste-Orange (100.000 adhérents) sollicite une coopération avec la CFR ; celle-ci peut revêtir la forme d'un simple partenariat ou d'une adhésion directe ; c'est cette dernière possibilité qui sera privilégiée après que les Fédérations et Unions de la CFR aient confirmé ce choix.

Les mandats de la CNSA sont à renouveler ; Sylvain Denis présentera sa candidature au poste de Vice-président, section personnes âgées.

Réunion du Bureau du 17 juillet 2017

Une réunion nécessaire pour faire le point sur le suivi des démarches engagées et les sujets brûlants de l'actualité, notamment :

- la réponse toujours attendue à la lettre adressée au Président de la République le 15 juin (cf. ci-dessus) : l'on peut estimer que ce courrier contenant des propositions concrètes ne peut faire l'objet d'une réponse habituelle « passe-partout » et nécessite une justification particulière générant un délai plus long.
- l'évolution du taux de la CSG et la mesure d'exonération partielle de la taxe d'habitation : pour la CSG, des mesures compensatoires ont été demandées ; concernant la taxe d'habitation, les derniers attermoissements ne permettent pas d'évaluer avec suffisamment de précision les impacts positifs ou négatifs sur les retraités. Un suivi précis de ce dossier sera opéré lors de la diffusion du contenu du PLF pour 2018.
- afin de réduire le renouvellement du coût d'une page rédactionnelle dans le Journal du Parlement, une lettre aux Parlementaires sera adressée individuellement par courriel aux députés nouvellement élus.
- le financement de l'autonomie qui a fait l'objet de propositions lors de la réunion du HCFEA du 11 juillet demeure nébuleux et incertain avec des sources de financements diverses et non stabilisées d'ordre public et privé ; la Commission « Autonomie » de la CFR se réunira le 12 septembre sur cet épineux sujet.
- un contact a eu lieu avec la FENARAC (FÉdération NAtionale des Retraités de l'Artisanat et du Commerce de proximité) ; elle compte 30.000 adhérents et 82 associations couvrant le territoire national.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



CFR Confédération Française des Retraités

Paris, le 11 juillet 2017

Madame BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS – SP 07

Madame la Ministre,

Votre « feuille de route » telle que reprise dans la presse évoque tout particulièrement le processus que vous souhaitez mettre en place pour aboutir à la mise en œuvre, dès la prochaine législature, de la réforme des retraites annoncée par le Président de la République.

La Confédération Française des Retraités qui, au travers des Fédérations qui la composent, regroupe un million et demi d'adhérents a mené depuis plusieurs années une réflexion sur la mise en place d'un régime universel de retraite en France. Cette réflexion a abouti à la rédaction d'un projet qui a été diffusé aux décideurs politiques.

Nous pensons en effet être particulièrement bien placés pour inspirer une réforme concernant aussi bien les actuels retraités que les futurs.

Nous demandons en conséquence que la CFR occupe dans le processus tel que vous le définissez la place qui lui revient naturellement.

Nous vous prions, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pierre ERBS
Président de la CFR

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :
Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités -
Génération Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00
courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr